



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 1^{er} février 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présentation des chiffres de la sécurité routière pour l'Ardèche - Bilan 2015

Les dominantes de l'année 2015 par rapport à 2014 :

- **Hausse de tous les indicateurs**
- **Stabilité du nombre d'accidents mortels**
- **Hausse importante du nombre d'accidents liés à un malaise ou somnolence d'un conducteur**

1.1 - Le bilan des accidents corporels et mortels

Bilan ATB	Accidents corporels	Personnes tuées	Total blessés	Dont blessés hospitalisés	Dont blessés non hospitalisés
Année 2015	175	28	229	148	81
Année 2014	160	26	202	135	67
Différence 2015/2014	+15 (+9%)	+2 (+8%)	+27 (+13%)	+13 (+10%)	+14 (+21%)

Au niveau départemental, sur l'ensemble de l'année 2015, le nombre de tués sur les routes enregistre une hausse avec **2 tués supplémentaires** par rapport à 2014. On dénombre 24 accidents mortels (comme en 2014) causant le décès de 28 personnes en 2015 se répartissant comme suit : 18 conducteurs de véhicules légers, 4 conducteurs de deux-roues motorisés, 3 piétons, 1 cycliste, 1 conducteur de poids lourd, 1 conducteur de voiture sans permis.

1.2 - Répartition des accidents mortels par catégorie d'usagers impliqués

En ce qui concerne l'implication des différents usagers de la route dans les accidents mortels, on note une **hausse du nombre d'usagers en véhicules légers** : 18 usagers sur 28 en 2015 contre 14 sur 26 en 2014. Ils sont impliqués dans 64 % des accidents mortels.

Les chiffres sont encourageants concernant les usagers de roues motorisés impliqués dans 17% des accidents mortels : 4 tués en 2015 contre 8 en 2014.

Au total, les usagers vulnérables représentent 29% des victimes soit 8 sur 28.

1.3 - Les causes des accidents corporels et mortels

La cause principale des accidents mortels en Ardèche reste **la vitesse excessive et inadaptée avec perte de contrôle ainsi que les comportements dangereux**, elle est à l'origine de 52% des accidents recensés contre 58% en 2014. L'alcool est présent dans 38% des accidents mortels contre 30% en 2014. Par ailleurs, le nombre d'accidents mortels liés à un malaise ou somnolence est en nette augmentation, 22 % en 2015 contre 9 % en 2014. Enfin, les principaux facteurs d'accidents corporels et mortels sont le plus souvent dus **à un comportement dangereux d'un conducteur et à un non respect des règles de sécurité**, 7 accidents sur 10.

1.4 - Les âges des personnes tuées

Les personnes victimes d'accidents mortels âgées de plus de 74 ans sont cette année très représentées avec une part relative de 28% (8 tués en 2015 contre 4 en 2014). Vient ensuite la tranche d'âge des 45-64 ans avec une part relative de 25% (7 tués en 2015 contre 5 en 2014). Avec respectivement 5 tués, les 65-74 ans et les 11-24 ans sont impliqués dans 18% des accidents mortels. Enfin, on déplore 3 tués parmi les 25-44 ans, soit 11% des accidents mortels.

1.5 - Analyse de l'accidentologie en fonction des heures et jour de la semaine

- 60 % des accidents ont lieu entre 10h et 19h avec un pic entre 14h et 15h et 17h-19h.
- Près de 50 % des accidents ont lieu le vendredi, samedi et dimanche.
- L'alcool et la vitesse sont les principales causes des accidents survenus le week-end.
- 65 % des accidents de deux roues motorisés ont lieu du vendredi au lundi dont près de deux tiers vendredi et samedi.

L'analyse des chiffres sur ces 8 dernières années (2007-2015) fait apparaître une baisse du nombre d'accidents corporels et de blessés. Le taux de tués est quant à lui variable d'une année sur l'autre, avec des pics en 2007 et 2011 avec respectivement 41 et 35 victimes et un minimum de 13 victimes en 2013.

L'année 2015 est caractérisée par une dégradation de tous les indicateurs en Ardèche. Ces résultats sont préoccupants. Seul le nombre d'accidents mortels reste stable (24 accidents mortels en 2014 comme en 2015).

Les forces de police et de gendarmerie poursuivront leur mobilisation contre l'insécurité routière tout au long de l'année 2016 afin de préserver la sécurité des usagers de la route.

Le préfet appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence, à respecter strictement les règles et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation, notamment en période hivernale. La lutte contre l'insécurité routière reste une priorité majeure en 2016 mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs n'adoptent pas, dans leurs habitudes au volant, un comportement prudent et responsable.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

